

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires – 39 suppléants Membres en exercice : 66 titulaires - 38 suppléants Délégués présents : 40 délégués (37 titulaires – 3 suppléants) Dont membres votants à voix délibérative : 40 délégués Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 17 avril 2024	Résultat du vote : Voix Pour : 40 Voix Contre : 0 Abstention : 0
--	--

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lévêque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mathis Michel, Mr Minette Michel, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric.

Suppléants votants: Mr Boyot Jacques, Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Sébastien.

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Stofferis Régine, Mr Vérot Vincent.

Suppléants: Mr Thomas Rémy.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Bahu Nicolas, Mr Branquard André, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Pittana Stéphane, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Maleze Patrick

Objet : Lancement de la consultation pour les études AAC des captages situés à Fère en Tardenois - 2ème phase : phase diagnostic des pressions/élaboration des plans d'actions	N°2024 04 11
---	---------------------

Monsieur le Président rappelle que la première phase d'étude qui porte sur la délimitation de l'AAC et la définition de la vulnérabilité de l'aire d'alimentation des captages F2, F3 et F4 de Fère en Tardenois a démarré en 2023 et est en cours de finalisation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240424-20240411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024
Publication : 02/05/2024

Certifié par le Président

La présente opération concerne la deuxième phase de l'étude, qui porte sur la réalisation du diagnostic des pressions et l'élaboration du plan d'actions à mettre en œuvre.

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

- Considérant la nécessité de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la préservation des ressources en eau des captages de Fère en Tardenois

- Considérant la nécessité de poursuivre l'étude engagée

- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau en date du 09 avril 2024

- **DECIDENT**, après en avoir délibéré :

- D'AVOIR RECOURS à un bureau d'étude pour mener la deuxième phase de l'étude sur le diagnostic des pressions et l'élaboration du plan d'actions à mettre en œuvre,

- D'AUTORISER le Président à lancer la consultation, par voie de procédure adaptée en application du code de la commande publique,

- DE SOLLICITER les subventions maximales auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

- D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces afférentes à la présente décision.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

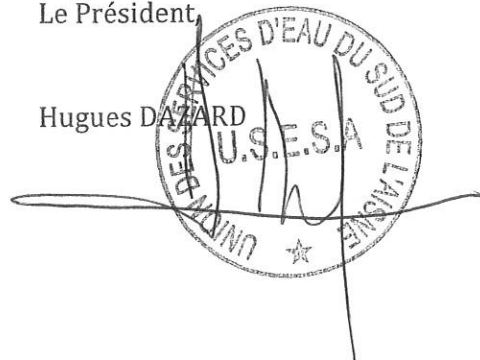
Le secrétaire de séance,

Patrick MALEZE



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240424-20240411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024
Publication : 02/05/2024

Certifié par le Président